

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'ARCACHON EXPANSION  
Lundi 8 décembre 2025**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,  
Mr. LUMMEAUX (1<sup>er</sup> Vice-président),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, CAUSSARIEU, FOULON (à partir de la délibération N°9 ), MAUPILE

Messieurs CAVOLI, FANARA, MARTINERIE, MONS, TREUIL, SEGURA,

**A titre consultatif :**

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion  
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.  
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel  
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mr. SOULIER (2<sup>ème</sup> Vice-président  
MME MARESCOT (3<sup>ème</sup> Vice-présidente),

Mesdames LAFONTAINE, DUBROCA, THE  
Messieurs BONNIN, DAVID, DELEPAUX, PUJOL, SCAPPAZZONI

**A titre consultatif :**

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,  
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

**EXTRAIT de DELIBERATION N°2025081202 : OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT  
EXERCICE 2026**

Le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L. 1612-1, autorise à engager et à mandater, par anticipation du vote du budget, des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Compte tenu de la nécessité d'assurer le bon fonctionnement des services d'Arcachon Expansion et par budget jusqu'au vote du budget primitif 2026, une ouverture anticipée de crédits d'investissement est proposée au conseil d'administration.

**Budget Principal :**

Articles	Objets	Crédits votés 2025	Ouverture anticipée 2026 (25%)
		(BP, BS, DM) Hors reports	
20	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILIES	43 200.00 €	10 800.00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	256 511.06 €	64 127.77 €
	<b>TOTAL</b>	<b>299 711.06 €</b>	<b>74 927.77 €</b>

Le montant total des crédits à ouvrir pour le budget principal est de **74 927.77 €**. Les investissements sont votés au chapitre.

**Budget Annexe Commercial Palais des Congrès**

Articles	Objets	Crédits votés 2025	Ouverture anticipée 2026 (25%)
		(BP, BS, DM) Hors reports	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	33 104.02 €	8 276.01 €
	<b>TOTAL</b>	<b>33 104.02 €</b>	<b>8 276.01 €</b>

Le montant total des crédits à ouvrir pour le budget Annexe Commercial Palais des Congrès 730 est de **8 276.01 €**. Les investissements sont votés au chapitre.

### Budget Annexe Animations :

Articles	Objets	Crédits votés 2025	Ouverture anticipée 2026 (25%)
		(BP, BS, DM) Hors reports	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 939.85 €	984 97 €
	<b>TOTAL</b>	<b>3 939.85 €</b>	<b>984.97 €</b>

Le montant total des crédits à ouvrir pour le budget Annexe Animations 740 est de **984.97 €** Les investissements sont votés au chapitre.

### Budget Annexe Culture

Articles	Objets	Crédits votés 2025	Ouverture anticipée 2026 (25%)
		(BP, BS, DM) Hors reports	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 409.07 €	4 852.27 €
	<b>TOTAL</b>	<b>19 409.07 €</b>	<b>4 852.27 €</b>

Le montant total des crédits à ouvrir pour le budget Annexe Culture 750 est de **4 852.27 €**. Les investissements sont votés au chapitre.

Les investissements engagés et mandatés seront repris au budget primitif 2026.

Cette délibération n'appelant aucune observation, **M FOULON**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **AUTORISER le paiement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent,**
- **AUTORISER la Directrice Générale à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°2 concernant l'ouverture des crédits d'investissement – exercice 2026.

Frédérique DUGENY  
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme  
Arcachon, le lundi 8 décembre 2025  
Yves FOULON  
Président de la Régie Arcachon Expansion

